



Association des Parents  
d'Elèves et Amis de  
l'Ecole Publique de  
Domagné  
[ape.domagne@free.fr](mailto:ape.domagne@free.fr)  
<http://ape.domagne.free.fr>

## PRESENTATION DE L'APE Qui, Pourquoi, Comment ??

Quelle que soit la participation que vous envisagez à la vie de l'Association,  
venez nous rencontrer et vous informer,  
faire part de votre avis et de vos suggestions  
lors de l'Assemblée générale annuelle

**Le vendredi 18 septembre 2015 à 18h30**  
Salle TBI (1<sup>er</sup> étage de l'Ecole élémentaire).

Pot convivial et galettes-saucisses offerts  
à l'issue de la réunion.

Si vous avez des suggestions, des questions ou que vous souhaitez intégrer le Conseil mais que vous ne pouvez pas vous déplacer à l'Assemblée générale, n'hésitez pas à nous contacter par mail ([ape.domagne@free.fr](mailto:ape.domagne@free.fr)) ou via le site internet (<http://ape.domagne.free.fr>).

Assemblée générale  
Vendredi 18 septembre à 18h30 (p 4)  
Pot convivial et galettes-saucisses  
offerts

**VENEZ NOMBREUX !**

### L'APE, à quoi ça sert et comment ça marche ?

L'Association des Parents d'Elèves a pour but de **participer au financement** des projets pédagogiques et culturels de l'Ecole :

- Sorties culturelles (cinéma, spectacles, ...),
- Classe de mer à PAIMPOL pour les CP et CE1,
- Voyage d'une semaine à Paris pour les CM1 et CM2,
- Depuis l'année dernière, séjour en Ferme pédagogique pour les maternelles...

L'APE finance aussi l'organisation du Noël de l'Ecole : illuminations, spectacles, cadeaux pour les enfants de maternelle (jouets, vélos...) et pour les plus grands, goûter festif et pourquoi pas, venue du Père Noël ;-)

Sur l'année 2014/2015, la participation de l'APE a représenté **6.000€, soit 1/3 du budget total des activités**. La participation demandée aux familles pour ces activités a donc été diminuée d'autant et **tous les enfants en profitent !!**

Pour réunir cet argent, l'Association organise différentes manifestations : un fest-noz , une vente de chocolats pour Noel, un vide-greniers, un loto ainsi que la traditionnelle Fête de l'Ecole en juin.

L'organisation de ces manifestations suppose la **participation des Parents d'Elèves**.

L'APE, c'est aussi une **bonne ambiance** et un **bon moyen de faire connaissance** avec les autres familles.

### L'APE, qui peut participer et comment ?

**Tous les parents d'Elèves sont membres** de l'Association.

Elle est animée par un Conseil d'administration de quinze Parents et du Directeur de l'Ecole. Parmi ces 15 membres et sur candidature, est élu le Bureau (Président, Vice-Président, Trésorier et Vice-Trésorier, Secrétaire et Vice-Secrétaire).

Le Conseil se réunit environ 8 fois par année scolaire et ses membres s'occupent de l'organisation et de la préparation des événements.

L'Association a **perpétuellement besoin de renouveler le Conseil** en accueillant de nouveaux membres, les Parents en sortant notamment lorsque leurs enfants sont admis au collège.

**Et cette année n'échappe pas à la règle !**

*Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.*

La participation peut également être plus **ponctuelle** : à chaque manifestation, une aide de chacun des Parents est nécessaire et demandée par voie d'affichage à l'Ecole et par la newsletter électronique de l'APE (n'oubliez-pas de vous inscrire ! – voir coupon joint) :

- Préparation de gâteaux ou de crêpes (ingrédients pour les crêpes fournis),
- Installation / rangement (parquet du fest-noz, tables et chaises pour le Loto, stands pour la Fête de l'Ecole...),
- Tenue des stands lors des différentes manifestations (par exemple les entrées, la restauration, la buvette par créneau d'1 à 2h),
- Affichages dans les commerces, lieux de travail...

Pour s'inscrire tout en économisant le papier, plusieurs possibilités :

- par mail ([ape.domagne@free.fr](mailto:ape.domagne@free.fr)),
- via le site internet (<http://ape.domagne.free.fr>),
- sur les panneaux affichés à cet effet dans le hall de l'Ecole maternelle.

**La participation, même ponctuelle, de chacun des parents est essentielle pour la continuité de l'action de l'association et du financement qu'elle représente !**

Pas de parents = pas de manifestations = pas d'argent = moins d'activités ou participation financière demandée aux parents plus importante... ☹

